



Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

À Paris, le 7 décembre 2021

M. Eric Dupond-Moretti,
garde des sceaux, ministre de la justice

Objet : Préavis de grève pour la journée du 15 décembre 2021

Monsieur le ministre,

Depuis plus d'un an que vous êtes garde des sceaux, nous n'avons cessé de vous alerter, vous et votre administration des services judiciaires, des difficultés sans cesse grandissantes rencontrées sur le terrain.

Si vous avez pris la mesure des besoins budgétaires et humains, les moyens supplémentaires ont été particulièrement mal orientés :

- le « doublé historique » budgétaire (toujours plus facile quand on part de tout en bas) n'a pas bénéficié aux services judiciaires dans la mesure nécessaire et sont principalement utilisés pour alimenter le discours sécuritaire du gouvernement ;
- les moyens humains que vous appelez désobligeamment « sucres rapides », et qui sont en fait des précaires supplémentaires, ne sont pas à la hauteur des besoins des juridictions : ils sont exploités pour tenter de purger des stocks constitués faute de moyens humains depuis trop longtemps, sans que les agents titulaires puissent réellement faire face aux « affaires courantes ».

Vous participeriez aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériels et aux comités techniques ministériels, vous seriez peut-être, sait-on jamais, un peu plus modeste quant aux résultats obtenus. Quand bien même nous doutons fortement de l'intérêt que vous portez à la parole portée par les représentants du personnel...

La « tribune des 3 000 » parue dans *Le Monde* a permis de mettre en exergue de manière aussi spectaculaire qu'inattendue ce que vous refusez d'entendre depuis votre nomination.

Cette tribune ne concerne pas que les magistrats, bien au contraire, mais tous les personnels travaillant dans le milieu judiciaire, avec des conséquences non négligeables pour la vie des citoyens confrontés à divers litiges.

Convaincu que vos projets de réformes, aussi bien sur les plans organisationnels, procéduraux que statutaires, ne feront qu'amplifier un malaise dangereux pour la santé des personnels et de l'institution, le syndicat national des chancelleries & services judiciaires dépose un préavis de grève pour la journée du 15 décembre 2021, de 0h à 24h.

Conscient que le bref délai de préparation de cette journée ne permettra pas une mobilisation à la hauteur des enjeux rencontrés, ce n'est qu'un début et ce préavis aura sans nul doute des suites.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma parfaite considération et de croire à notre engagement le plus complet en faveur du service public de la justice et des ses personnels.

Pour la CGT des chancelleries & services judiciaires
Cyril Papon
Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Cyril Papon', written over the printed name.